

DYNAMIQUE DU FRANÇAIS AU CAMEROUN : CRÉATIVITÉ, VARIATIONS ET PROBLÈMES SOCIO-LINGUISTIQUES

Gérard Marie Noumssi
Université de Yaoundé I

Introduction

Dans le souci majeur de consolider la cohésion nationale, l'État camerounais conserve, au lendemain de son indépendance, une politique linguistique définie et mise en place par les puissances coloniales (France et Angleterre) et qui consistera essentiellement à imposer le français et l'anglais comme langues officielles, en attribuant aux langues nationales des statuts et fonctions secondaires.

Les choix politiques du jeune État semblent, a priori, motivés par la forte différenciation ethno-linguistique d'un pays caractérisé par un profil socio-linguistique complexe, du fait de ses 248 langues ou unités de langues.

Le français se retrouve ainsi sur un territoire dont les diversités (ethnique, géographique et culturelle) détermineront ses modalités d'appropriation et d'expansion, et surtout les variations sociolinguistiques auxquelles il sera soumis. Se pose alors la question du développement et du devenir d'une langue importée et superposée aux langues nationales. D'abord perçu comme une interlangue, le français acquiert progressivement un statut d'interlecte dont les principaux facteurs d'évolution sont l'hétérogénéité et la variabilité.

Afin de cerner cette question, le présent article définira un cadre théorique à partir de l'approche variationniste, laquelle permettra d'analyser les usages du français camerounais ; partant, l'on abordera les problèmes sociolinguistiques qui émanent de ces processus.

1. Le cadre théorique

La variation désigne un phénomène selon lequel une langue déterminée, dans la pratique, n'est jamais identique à ce qu'elle est dans un lieu, dans un groupe social donné, ou à une époque précise. De ce fait, le variationnisme conçoit la langue non comme un système homogène et unique, mais comme un ensemble complexe de systèmes soumis à des changements, selon des paramètres susceptibles de les faire varier : sujet, relation d'interlocution, contexte, niveau social, etc.

À en croire B. Laks (1992 : 35), trois concepts clés forment le soubassement théorique de la socio-linguistique variationniste : « le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les modélisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même (la variation inhérente) ».

À partir de ces concepts, l'on peut parvenir à une caractérisation théorique

d'une langue. Il en sera ainsi du français importé au Cameroun depuis 1916 et soumis à toutes les formes de changement et d'hétérogénéité dues aux situations de multilinguisme. Les variations géo-phonétiques ayant déjà fait l'objet de nombreuses études (entre autres Mendo Ze 1990 et Zang Zang 1999), l'on insistera davantage sur les variations socio-culturelles dans cette étude.

Du reste, dans la perspective labovienne, l'on doit rendre compte du changement linguistique en l'articulant aux transformations de la vie sociale dont les variations linguistiques ne seraient que des conséquences. De plus, selon Boyer (1996 : 38), la variabilité ou l'hétérogénéité serait une dimension de la structure même de la langue, « et cette dimension se révèle dans la communauté à travers le caractère systématique de la langue spontanée ».

Pour ce qui est des pratiques linguistiques au Cameroun, la variation est déterminée par des facteurs socio-culturels ; notamment l'âge, les classes sociales, les réseaux sociaux et surtout les communautés linguistiques. Cependant, en dépit de ces paramètres, l'hypothèse de W. Labov demeure fondamentale : la variation est observée en synchronie, à travers les différences de comportements linguistiques entre locuteurs.

En outre, les relations entre les variantes linguistiques et les variables (socio-culturelles) mentionnées se situeraient plutôt sur un continuum, au lieu de se présenter de façon dichotomique ou discontinue. En d'autres termes, les locuteurs posséderaient un répertoire de formes linguistiques concurrentes dont la disponibilité varierait en fonction des situations socio-linguistiques.

Au demeurant, notre corpus d'étude est constitué du français parlé et écrit au Cameroun. Pour ce qui est du français parlé, nous avons exploré nos enregistrements de textes oraux transcrits selon les méthodes du GARS, par nos étudiants du cycle de maîtrise de lettres modernes françaises. À cela s'ajoutent naturellement des occurrences inédites enregistrées au poste national de la CRTV (Cameroon Radio and Telecommunication), sur les campus universitaires, dans les établissements secondaires ou dans les milieux informels (marchés, salles de spectacles, etc.) dès lors que leur fréquence était avérée. Quand aux textes écrits, il s'agit surtout de textes de presse rédigés et publiés dans les localités urbaines du Cameroun. Le corpus est donc large et couvre une gamme très variée d'usages linguistiques qu'il convient d'analyser.

2. Les usages du français au Cameroun

L'usage désigne un ensemble de règles de grammaire relativement stabilisées et utilisées par le plus grand nombre de locuteurs à un moment donné et dans un milieu social déterminé. Les usages du français comprennent des discours socialisés ou des occurrences idiolectales attestées chez les anglophones camerounais.

2.1. Le discours socialisé

Le discours socialisés sont ceux qui visent à établir et assurer les diverses formes de communication sociale. Dans ce domaine, le français camerounais connaît une variation extraordinaire au niveau de l'orthographe. Il se pose alors un

problème de norme d'écriture. À en croire Joachim Oelsner (2000 : XI) dans son introduction à *Le tour du Cameroun*, la phonologie des langues nationales interfère avec les trois langues coloniales (le français, l'anglais, et l'allemand) que le Cameroun a connues. « La transcription de tout ce que l'on pourrait appeler les réalités africaines comme les noms des villes et villages, les ethnies et tribus avec leurs langues ou leurs rites, mais aussi leurs noms de personne [...] n'est pas homogène et donne souvent l'impression d'un babel linguistique. Ainsi, pour le même nom existent toujours plusieurs versions ; pour le peuple *bassà*, par exemple, on peut rencontrer les versions : *bassaa - bassa 'a - bassa*, ou pour les *Boulou* : *bulu - bulú* ; pour les *Bamoun* également *bamun* ; pour les *Ngemba* aussi *ngiemba* [...]. Quelques exemples concernant les noms de personnes : *Foulifack, Folefa, Folfack* ou *Fouelefack* ; *Tsafac, Tchafack, Tsofack* ou même *Ntsafack* ; *Ondoua, Ondua, Ondou* ; *Nguidjol, Nguijol, Ngijol* ; *Oum* et *Um* [...] Les prénoms ne font pas l'exception : *Ebenizer* ou *Ebénézer* ; *Matthias* ou *Mathias*. La situation devient encore plus gênante quand il s'agit des noms composés ».

Comment rendre compte des phénomènes de ce genre dans le fonctionnement linguistique ? Lorsqu'une langue étrangère (le français) s'impose comme langue seconde à une ou plusieurs langues premières (nationales), la langue seconde s'enrichit inévitablement du substrat de(s) langue(s) première(s). À ce titre l'onomastique (en général) ou l'anthroponymie constitueront pour la langue seconde des faits d'interférences lexématiques ou terminologiques, puisque le champ couvert par les noms de personne fonctionnent dans la langue seconde (langue cible) comme des emprunts des langues sources. A. Queffelec (1998 : 358) fait observer au sujet de ces emprunts qu'ils ont généralement une graphie mixte (graphie de l'item dans la langue d'origine et le système de transcription français). Cette hybridation, à l'en croire, serait « à l'origine de la surabondance des variations observées dans la graphie de ces emprunts. Cette multiplicité graphique, outre les problèmes de normalisation qu'elle suscite pour la bonne intégration des emprunts, est parfois à l'origine d'erreurs et peut créer une insécurité linguistique chez le lecteur de L2 qui ne connaît pas le code L1 et ignore quel mode de lecture il doit adopter ».

Ces observations trouvent leur pertinence par l'existence, dans le français camerounais, de différentes formes orthographiques et articulatoires des termes d'emprunt tels que : *Fo/Fo'o* ; *Essigan/Essingang* ; *Laakam/Lakam*.

De même, le discours publicitaire camerounais est un véritable lieu de la diversité linguistique et sociolinguistique ; on peut alors y relever d'autres aspects de la variation linguistique, surtout à travers les phénomènes d'emprunt ou d'alternance codique. Et comme le fait observer B. Tsofack (2002 : 27), « la sémiologie de l'emprunt en publicité au Cameroun nous révèle deux types de situations précises : la recherche du mot juste pour combler le vide lexical et culturel, et les créations lexicales proprement dites. Dans ce dernier cas, les emprunts sont appréhendés comme des interférences provenant du système linguistique de la langue maternelle ».

Il en va ainsi de certaines séquences de texte publicitaire où l'on a des toponymes de langues locales pour désigner des produits industriels (en jouant sur les connotations métonymiques). Dans ce cas, le mot emprunté trahit un ancrage régional de la langue française. C'est le cas du toponyme *Tanguì*, localité du sud-

ouest, de *Sawa* désignant un ethnotype dans la région du Littoral ou encore de *Binam* terme du Ghomalà signifiant "coucher du soleil" :

- Tangui une grande soif de pureté (Eau minérale)
- Hôtel Sawa : il y a des hôtels, il y a le Sawa !
- Binam voyages.

L'intégration de ces différents paradigmes d'emprunts, moyennant la langue publicitaire, induit une réorganisation générale du système du français comme langue camerounaise et contribue ainsi à développer une variété régionale du français au Cameroun.

Ces procédés discursifs, par l'effet d'une norme endogène, reproduisent la variation socioculturelle qui caractérise le Cameroun. Il convient de mentionner que les interférences linguistiques constituent également d'autres facteurs de variation linguistique, surtout chez les locuteurs anglophones camerounais dont les compétences linguistiques sont soumises à la pression diglossique de la langue française.

2.2. Le français dans les parlers des anglophones

L'anglais parlé par les anglophones est envahi par des mots français, ou des calques d'expression dus aux substrats français. Il en va ainsi des exemples suivants :

- Peter and John were in the same promotion (class mate) at the School of Administration.
- Our brother is now a commandant (commanding officer) in the army.

D'après Echu (1999 : 120), ce genre d'écarts est dû « à la situation dominante du français dans la communication linguistique au Cameroun, surtout en ce qui concerne le domaine administratif ». Les énoncés suivants les illustrent davantage :

- Have you received your bon de caisse (pay voucher) already ?
- She went to the scolarité (registrar's office) this afternoon to submit in her documents.
- It was the garde corps (body guard) of Laurent Kabila who shot him dead.
- According to the minister, the situation in the administration is some sort of laisser faire (care free behaviour).

Il arrive d'ailleurs que, pour des besoins d'efficacité communicationnelle, les locuteurs anglophones, bien que ne disposant pas d'une compétence sans faille en français, se livrent à des alternances codiques aux fins de s'assurer qu'ils sont bien compris :

- The Rector of University of Yaounde I gives us this message porté (handmail).
- At the beginning of school year, we paid ten thousands for frais médicaux (medical services), but never did radiography.

Ces exemples qui reposent sur des emprunts linguistiques induisent à parler

de la francisation de la langue anglaise au Cameroun. Dans certains cas, cette francisation crée des interférences qui consistent, chez les locuteurs, non plus à introduire des mots français dans l'anglais, mais plutôt à procéder à des traductions littérales de mots et expressions français en anglais ; ce qui produit des calques d'expression :

- The minister has just signed a service note (service memo / note de service).
- I am going to the bank to touch my check (toucher mon chèque / to cash the bill).
- He was going to the central town (centre ville /down town).
- He is a chief of service in the Ministry of Finance (chef de service / service head).

En réalité, ces occurrences illustrent le phénomène du *franglais*, mélange des mots français et anglais. Il peut s'agir de l'invasion du français par les mots anglais ou de l'invasion de l'anglais par les mots français, comme on l'observe dans les exemples ci-dessus. D'après Biloa (1999 : 150) « (a) Le locuteur a recours aux expressions françaises [...] quand il ne peut pas se rappeler les équivalents anglais dans une conversation rapide. (b) L'item français en question étant probablement un terme technique dans le milieu, il a un tel degré d'occurrence que l'usage de l'équivalent anglais pourrait paraître ésotérique ou pourrait conduire à l'incompréhension ou à la pédanterie. (c) Le locuteur anglophone voudrait montrer qu'il a une bonne maîtrise du français qui apparaîtrait alors comme une langue supérieure ».

Mais, en fait, ces interférences ne sont que des phénomènes inconscients constituant des usages inévitables d'éléments d'une langue dans une situation de diglossie ; cela s'explique aussi par l'acquisition imparfaite d'une des langues entrant en jeu. Cependant, l'aspect le plus dynamique de la variation socio-culturelle du français, perceptible en terme de créativité linguistique au Cameroun, est sans doute le parler des jeunes (collégiens, lycéens, étudiants ou jeunes chômeurs). On y retrouve des expressions telles que :

- *dormir au premier banc* : ne pas saisir des opportunités qui peuvent se présenter alors qu'on est en difficulté ;
- *faire le kongossa* : se livrer à la médisance ;
- *avoir le tuyau* : savoir atteindre ses buts par des voies douteuses ;
- *aller au front* : entrer dans une phase de révisions intensives pour affronter un examen ou un concours ;
- *chercher l'eau* : tâcher d'entrer en possession des sujets d'examen avant les épreuves écrites ;
- *avoir les bords* : disposer des documents fiables en vue de réussir à un examen ou à un concours ;
- *chercher des problèmes à quelqu'un jusqu'au dernier trou de sa ceinture* : lui en vouloir obstinément ;
- *verser le manioc au quartier* : échouer de façon catastrophique ;
- *jeter le maïs* : courtiser.

Les sociolinguistes sont enclins à penser que ce français des jeunes, truffé

de multiples calques d'expression (ou de syntaxe), constitue une interlangue dans la mesure où ce parler correspond à un ensemble d'états successifs de la langue que la jeunesse se constituerait au moment de leur processus d'apprentissage et surtout d'intégration sociale. Cette remarque peut se justifier dans la mesure où un bon nombre de jeunes Camerounais s'approprient le français tout simplement sur le tas et dans la rue. Une expression interrogative (employée par ceux-ci) telle que *le pied lavera la main quand ?* employée par ces jeunes pour évoquer le devoir de solidarité (si chère aux Africains !) corrobore cette observation. Cependant, dans bien des cas, l'on a affaire à de véritables calques stylistiques dus aux situations de contact linguistique où les locuteurs reproduisent, suivant des procédés interférentiels mais avec originalité, des expressions toutes faites de leur langue maternelle en français :

- *laver une veuve* : l'épouser en seconde noce, après un rituel symbolique de purification ;
- *casser la kola avec quelqu'un* : faire la paix avec lui ;
- *vendre quelqu'un au village* : lui jeter un mauvais sort, le maudire ;
- *boire le kadi* : se soumettre à une épreuve de vérité pour prouver son innocence ;
- *aller saluer la face du deuil* : porter ses condoléances à une famille endeuillée ;
- *attacher le tégal* : contracter un mariage religieux.

Avec ces calques lexico-sémantiques, on constate qu'un signifiant français se voit attribuer un signifié correspondant à celui du mot dans la langue maternelle, par suppression ou adjonction de quelques sèmes. Cette phraséologie traduit, à n'en point douter, une perméabilité des cultures locales à la langue française, qui, désormais, fait partie de l'univers socio-culturel camerounais et confirme, à ce titre, sa place effective dans le répertoire des compétences de communication.

En outre, étant soumis à des difficultés d'appropriation (du français ou de l'anglais), les francophones et les anglophones sont obligés de commettre des fautes. À ce sujet, G. Echu (1999 : 114) souligne le fait qu'une majorité des Camerounais « éprouve énormément des difficultés à communiquer dans les langues officielles ». Ces difficultés sont liées, entre autres, aux interférences des langues nationales et/ou véhiculaires sur le français. À en croire Dumont (1988 : 40), certaines de ces interférences « sont caractéristiques du début de l'apprentissage [...] ; d'autres plus subreptices, sont très difficiles à déceler (phénomènes de distribution, chevauchements de champ sémantiques, calques lexico-sémantiques) ».

Assurément, il s'agit des manifestations d'une interlangue. À celle-ci ressortissent les systèmes approximatifs et stéréotypes de sujets non scolarisés (hommes âgés) qui ont acquis le français sur le tas, avec une utilisation restreinte de la langue. D'après C. de Feral (1994 : 38), ces « approximations observées [...] sont susceptibles de se trouver chez tout alloglotte en début d'acquisition - surtout si elle est non guidée - mais aussi dans les productions de tout jeune locuteur natif ».

Les exemples suivants en sont des illustrations :

- *gâter* : abîmer, être en panne ;
- *frigidaire* : réfrigérateur ;
- *malparler* : se livrer à la médisance ;

- *la qualité là que* : la façon dont...
- *ça va un peu bien* : ça va mieux.

L'ensemble de ces usages forment un français vernaculaire propre à des communautés citadines peu ou pas lettrés, en somme une interlangue. En témoigne le fait qu'uniquement une minorité de Camerounais s'expriment correctement en français. De plus, d'après L. M. Onguene (1996 : 171), « cette langue [est] chaque fois colorée d'expressions nouvelles, qu'elles soient créées, qu'elles soient déformées ou que ce soit des traductions littérales, des transferts ou des calques ». Néanmoins, elle sera soumise à l'influence du français standard que l'école, les mass-média, les services publics et les lieux de culte chrétiens, (fonctionnant comme des intercesseurs de la norme) tendent à servir comme langue de référence. Ainsi s'explique le passage de l'interlangue à l'interlecte camerounais, au terme de plusieurs décennies d'expansion du français. Toutefois, il faut mentionner la permanence de cette interlangue dans le théâtre farcesque, forme de créativité qui concourt, à certains égards, à la dynamique du français.

3. Dynamique de l'interlecte camerounais

Comme on l'a vu, les faits de variation linguistique induisent à parler d'interlecte au sujet du français au Cameroun. L'interlectes d'après Dubois et alii (2001 : 253), « est l'ensemble des faits linguistiques, qui, dans une diglossie ou un continuum, peuvent relever de l'une ou de l'autre langue en même temps, sans discrimination possible ; ils y constituent quantitativement l'essentiel de la parole quotidienne ». Ainsi définie, cette entrelangue (interlecte) peut être abordée au niveau de la créativité néologique et morphosyntaxique.

3.1. La créativité néologique interlectale

En effet, le français camerounais se caractérise par des usages qui peuvent renvoyer indifféremment à l'acrolecte, au mésolecte et au basilecte. L'interlecte étant un usage intermédiaire entre le basilectal et l'acrolectal, c'est l'usage mésolectal du français qui y sera visé. L'on a donc affaire à un français régional dont la zone d'existence se situe entre le français standard et les langues camerounaises dont l'interlecte est plus proche.

Dans les occurrences interlectales, l'on prendra en compte, selon Jean Tabi Manga (2000), un certain nombre de traits qui démontrent l'autonomisation du français mésolectal camerounais. C'est le cas du préfixe *dé-* qui est à l'origine d'un nombre impressionnant de néologismes :

- *dévierger* : déflorer ;
- *désintéresser* : payer à quelqu'un la somme due pour un service ;
- *démerder* : se tirer des difficultés ;
- *dégrainer* : dégarnir de ses grains un épi.

Appartient aussi à la zone interlectale la juxtaposition de certains lexèmes comme procédé de créativité lexico-sémantique par composition :

- *radio-trottoir* : rumeurs publiques ;
- *robe-pagne* : robe faite à partir d'un tissu qui sert à confectionner des pagnes ;

- *cinq-cinq francs* : cinq francs pour chaque unité ;
- *sans-confiance* : babouches ou sandalettes peu fiables.

Relève également de la créativité interlectale la généralisation de certains procédés de dérivation néologique propre au français du Cameroun :

- *promotionnaire* : collègue de promotion, (*promotion* + *aire*) ;
- *doigter* : indexer, (*doigt* + *er*) ;
- *grever* : faire grève, (*grève* + *er*) ;
- *cadeauter* : offrir un cadeau, (*cadeau* + *er*) ;
- *absenter* : ne pas trouver une personne qu'on voulait voir (*absent* + *er*).

D'après Moussa Daff (1989 : 219), « ces créations vont dans le sens de la simplification et procèdent d'un mécanisme très fécond en français :

Nom + suffixe verbal = verbe

Adjectif + suffixe verbal = verbe » .

Dans le même ordre d'idée, l'on soulignera la tendance à l'omission du substantif objet du verbe ou du pronom régime dans les énoncés ; ce procédé est à l'origine de la lexicalisation de certains verbes employés régulièrement en construction absolue : *fréquenter*, *toucher*, *gagner*, *préparer*, *apprendre*, *garder*, etc.

- Mon frère fréquente (sous-entendu, l'école). En français standard, le verbe *fréquenter* en emploi intransitif signifie "être fiancé".

- Les fonctionnaires ont touché hier (sous-entendu, leurs salaires).

- Sa mère ne prépare pas souvent à midi (sous-entendu, le repas).

Dans ces constructions verbales, l'on assiste à des restrictions de sens par une neutralisation des valences verbales (verbe(s) + valence = sens normé et verbe + valence zéro = sens africain). A ce sujet, G. Manessy (1994 : 139) fait observer qu'« une des caractéristiques les plus évidentes du verbe, tel qu'il est employé [en français du Cameroun] est la pertinence des notions de transitivité et d'intransitivité. Tout verbe est susceptible d'emploi absolu [...] et tout verbe peut être accompagné d'un déterminant que l'analogie des constructions nous porte à interpréter comme complément d'objet, mais dont le statut est probablement plus proche de celui de l'adverbe ».

À ce sujet, observons l'emploi du verbe *travailler*:

- À l'Ouest, bon tu peux travailler cinq cents ou peut-être mille francs, alors que ici tu pouvais travailler même deux mille trois mille.¹

Dans les usages qui relèvent également de l'interlecte, on peut répertorier des créations verbales inédites par dérivation :

- *misérer* : connaître une situation misérable. (Le gars misère à Yaoundé alors que sa fiancée l'attend au village²).

Dans certains cas, l'on a affaire à des transferts de sens :

- *payer* : acheter

¹ Corpus d'étude du français parlé in *Étude du morphème même en Français oral dans la ville de Yaoundé* (Mémoire de maîtrise présenté par Likeufack M. Laure, Département de français, Université de Yaoundé I, 2000).

² *Idem*.

D'où une confusion entre le verbe *payer*, qui signifie "donner une somme d'argent pour régler ce qui est dû", et le verbe *acheter*, qui veut dire "acquérir à prix d'argent".

Assez souvent, il s'agit de véritables confusions sémantiques :

- *rester* : habiter (confusion avec le verbe *demeurer* qui a le sens d'habiter).

- *sentir* : avoir conscience... de ou encore voir, apercevoir (Je n'ai pas senti mon cousin depuis deux jours / Je sens que le professeur va nous interroger aujourd'hui).

- *supporter* : patienter, se résigner (on constate dans ce cas de figure une confusion entre ces verbes de sens semblable).

Dans la mesure où ces expressions sont parfois employées par des locuteurs scolarisés, l'on reconnaîtra avec Lambert Félix Prudent (1984 : 31) que « la zone interlectale se présente [...] comme l'ensemble des paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l'acrolecte ou du basilecte [...] parce que ni l'un ni l'autre ne répondent de la nouvelle forme ».

Somme toute, en plus de diverses formes de créativité lexicale qui attestent de l'originalité du français au Cameroun, les occurrences morphosyntaxiques constituent des items qu'il convient d'analyser également dans l'optique d'une dynamique interlectale.

3.2. La dialectalisation interlectale

L'on entend par dialectalisation interlectale des particularismes morphosyntaxiques attestés dans le français du Cameroun et constituant des faits linguistiques dus aux situations de contact des langues. C'est le cas avec l'emploi de certains morphèmes qui connaissent des emplois interférentiels. Selon C. de Feral (1994 : 41) un « phénomène souvent relevé comme typique de la façon de parler français au Cameroun [...] est la présence récurrente d'appuis du discours tels que *même, là, comme ça...* »

Dans le français du Cameroun, *même* n'aura pas le sens courant du français, c'est-à-dire la marque d'un renchérissement ou d'une gradation. Son rôle consistera à mettre en évidence le membre de phrase où il est inséré ou le vocable auquel il est accolé :

- bon là où je suis je ne veux pas que quelqu'un m'aide d'abord même. Il n'y a même personne qui peut m'aider pour me lancer³.

Pour ce qui est du morphème *là*, il demeure un élément facultatif dans le français camerounais, il comporte cependant une véritable valeur expressive, alors que le morphème *comme ça* tend à assurer une fonction adverbiale, contrairement à son statut pronominal en français central :

- bon vous qui avez dit que votre femme est à l'est là comment vous vous en sortez⁴.

³Corpus d'étude du français parlé in *Étude du morphème même en Français oral dans la ville de Yaoundé* (Mémoire de maîtrise présenté par Likeufack M. Laure, Département de français, Université de Yaoundé I, 2000).

⁴ *Idem.*

- Une soirée comme ça j'ai dit que bon il est comme ça l'homme c'est la décision⁵.

De plus, les morphèmes *là* et *comme ça* sont souvent combinés (*comme ça là*) et font référence au contexte ou à la situation, à ce qui a été dit ou qui n'a pas à l'être, parce que supposé connu de l'auditoire.

- les jours qu'on a mille cinq cents... Quand tu as comme ça là tu retires les trois cents de location⁶.

Par ailleurs, Claude Frey (1998 : 146) a pu relever un des aspects les plus originaux de l'interlecte camerounais ; la polysémie et la factitivité du verbe *faire*. « La laxité sémantique et syntagmatique de *faire* lui permettent en effet d'intégrer facilement de nombreux sèmes contextuellement afférents et de nombreuses constructions syntaxiques [...]. Cependant ces principes se répercutent largement sur la création de locutions en FRCAM [...] et se combinent avec le principe d'analyticité. »

L'on aura alors de nombreuses locutions analytiques générées par la formule syntaxique : *faire* + def + subt. [Abstr]. Dans cette formulation, le substantif spécifique désignant toujours un référent abstrait, ajouté au verbe générique *faire*, attribue un sémantisme précis à la locution. Il en va ainsi des exemples suivants où l'emploi du verbe *faire* actualise de nombreuses collocations en dehors de ses potentialités et de ses resémantisations :

- *faire la taille* : être au régime ;
- *faire la recette* : acheter ;
- *faire du clando* : exploiter un taxi clandestin ;
- *faire la jalousie* : jalouser.

Mais, dans d'autres constructions syntaxiques, C. Frey a relevé le fait que « la factitivité qui s'exprime souvent sur le modèle analytique [en français de France] s'exprime assez régulièrement sous une forme synthétique en [français du Cameroun], le sème [factitif] étant inclus dans le sémème du verbe auxiliaire *faire* en FRFR » :

- *miroiter de l'argent à quelqu'un* : faire miroiter de l'argent à quelqu'un ;
- *ressortir une motivation* : faire ressortir une motivation ;
- *couler le sang* : faire couler le sang ;
- *déguerpir quelqu'un* : faire déguerpir quelqu'un.

À la lumière de toutes ces occurrences interlectales observées, l'on constate que dans l'ensemble, la variation linguistique repose sur deux types de dynamique : une dynamique externe et une dynamique interne.

Au Cameroun, la dynamique externe n'est que le résultat du contact linguistique entre des langues qui, selon la nature de leurs rapports, engendrera des phénomènes de transfert (emprunts, calques) et d'interférence (phonétique, lexical, etc.). Par contre la dynamique interne apparaît comme un phénomène qui prend son départ dans une mutation individuelle au cours du processus de reproduction de la langue. Cette mutation se diffusera ensuite auprès d'autres locuteurs. Ces différents

⁵ *Idem.*

⁶ *Idem.*

processus (interne et externe) expliquent à suffisance l'extrême diversité de la langue française au Cameroun. « Diversité qu'exprime non seulement la variation des formes lexicales ou syntaxiques, mais aussi la pluralité des types d'écriture », à en croire Ngalasso (1984 : 24).

Somme toute, l'intercompréhension est évidente malgré toutes ces formes de variation. On peut alors souligner l'existence d'un français commun. Ce qui permet de noter, à la suite de L.F. Prudent (1981 : 25), le fait que l'interlecte (camerounais) serait donc un modèle échelonné et dynamique de pratiques linguistiques ; en fait « un continuum de mésolectes [...] résultant de la disparition graduelle du basilecte "rogné à la base" et du comportement mimétique des locuteurs qui adoptent le beau parler des couches dominantes ». D'où l'existence d'une zone sociolinguistique qui n'obéit ni au basilecte nucléaire ni à la grammaire acrolectale. En fait, cette zone interlectale se caractérise par une perte de traits les plus basilectaux et par une basilectalisation de traits mésolectaux.

Néanmoins, le caractère pertinent du continuum demeure son évolution dynamique. C'est ce qui en explique, dans le cas de l'interlecte camerounais, l'érosion basilectale constante, dans la mesure où les traits basilectaux du continuum tendent à disparaître. Dans ces conditions, une autre forme mesolectale deviendra basilectale.

En outre, le mouvement interne d'un continuum ne saurait être qu'ascendant, du fait de la tendance naturelle des locuteurs à imiter les formes caractéristiques des zones idiolectales supérieures à la leur. Pour ce qui est du Cameroun, l'école et la presse tant écrite qu'orale y contribuent fortement.

Conclusion

La première partie de l'étude a permis de définir les bases théoriques d'une analyse de la créativité linguistique du français au Cameroun. Il s'agit du variationnisme, qui conçoit la langue comme un ensemble complexe de systèmes dont l'actualisation dépend de plusieurs variables conditionnant les performances linguistiques des locuteurs.

Appliquée au français du Cameroun, la théorie labovienne permet de voir comment les usages linguistiques sont déterminés par les rangs, les réseaux ainsi que les classes sociales ; ce qui explique l'extrême hétérogénéité des pratiques discursives. Mais en même temps, celles-ci ne demeurent pas figées. On a pu relever qu'au fil des décennies, le français camerounais, sous la pression de la norme standard, passe d'un état d'interlangue à celui d'interlecte.

Du point de vue sociolinguistique s'est donc constituée une langue de synthèse qui n'est ni le basilecte, ni l'acrolecte, mais un mésolecte en constante expansion qui reflète l'identité culturelle camerounaise.

Bibliographie

- BICKERTON, Derek (1973). « The Nature of creole continuum », *Languages*, 49, pp. 640-669.
- BIJAA KODY, Denis (2000). « Impact des politiques linguistiques au Cameroun », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone. Approche macro-*

- socio-linguistique*, Paris : AUPELF-Edicef. pp. 105-115.
- BILOA, EDMOND (1999). « Structure phrastique du camfranglais », in Echu G. et Grundstrom, A W (eds), *Official Bilingualism and linguistic Communication in Cameroon*, New-York, Peter Lang, pp. 117-174.
- BILOA, Edmond (2003). « L'influence du français sur l'anglais camerounais », *Sudlangues*, 2, [http : //www.refer.sn/Sudlangues](http://www.refer.sn/Sudlangues).
- BOYER, H. (ed.) (1996). *Sociolinguistique : territoire et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- DAFF, Moussa (1989). « Interférences, régionalismes et description des français d'Afrique », *Espace Francophone*, 2, pp. 209-223.
- DUBOIS, Jean *et alii* (2001). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUMONT, Pierre (1998). « Le français d'Afrique est-il une interlangue ? », *Lengas*, 23, pp. 37-49.
- ECHU, Georges (1999). « Usage et abus de langage au Cameroun », in Echu G. et Grundstrom W.A. (eds), *Official bilingualism and linguistic communication in Cameroon*, New-York, Peter Lang, pp. 113-132.
- Equipe IFA, (1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, Paris, Edicef/AUPELF.
- FERAL, Carole (de) (1991). « Norme endogène du français au Cameroun », *Bulletin du Centre d'Etude des Plurilinguismes* (Nice), 12, pp. 65-71.
- FREY, Claude (1998). « Usages du verbe *faire* en français au Cameroun », *Le français en Afrique*, 12, pp. 139-161.
- GADET, Françoise (1992). « Variation et hétérogénéité », *Langages*, 108, pp. 5-15.
- LAKS, Bernard (1992). « La Linguistique variationniste comme méthode », *Langages*, 108, pp. 34-50
- LIKEUFACK Marie Laure (2000). *Etude du morphème "même" en français parlé dans la ville de Yaoundé*, mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I .
- MENDO ZE, Gervais (1990). *Une Crise dans les crises. Le français en Afrique Noire Francophone. Le cas du Cameroun*, Paris, ABC.
- MENDO ZE, Gervais (ed) (1999). *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- NGALASSO, Mwatha Musanji, (1984). « Langues, Littératures et Ecritures Africaines », *Recherches et Travaux* (Université de Grenoble), 2.
- NGALASSO, Mwatha Musanji (1994). « Statut, usage et rôle du français au Zaïre », in *Une Francophonie différentielle*, Paris, L'Harmattan, pp. 205-218.
- OELSNER, Jachim (2000). *Le Tour du Cameroun. A travers des mémoires et thèses de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I*, Paris, L'Harmattan.
- ONGUENE Louis-Martin (1996). « Exotisme linguistique et francophonie », *Ecritures* (Université de Yaoundé), VII, pp 169-183.
- PRUDENT, Lambert-Félix (1981). « Diglossie et interlecte », *Langages*, 61, pp. 13-38.
- QUEFFÉLEC, Ambroise (éd) (1989). *Francophonies, Recueil d'études offerts en hommage à Suzanne Lafage, Le Français en Afrique* 12.
- TABI MANGA, Jean (2000). *Les Politiques linguistiques du Cameroun*, Paris, Khartala.

- TSOFACK, Benoît (2002). « Publicité, langue et plurivocalité au Cameroun », *Sudlangues*, 1, pp. 22-36.
- WAMBA, Rodolphine Sylvie et NOUMSSI, Gérard Marie (2003). « Le français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques, problèmes sociolinguistiques », *Sudlangues*, 2, pp. 1-20.
- ZONGO, Bernard (1996). « Alternances des langues et stratégies langagières en milieu d'hétérogénéité culturelle », in Juillard, C. et Calvet L.-J. (éds), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, FMA-AUPELF-UREF, pp. 341-349.
- ZANG ZANG, Paul (1999). « Le phonétisme du français camerounais », in Mendo Ze (éd.), *Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 112-129.